

Cabinet du Maire
DC 05/0252

Mandelieu-La Napoule,
Le 13 MAI 2005

Cher

Monsieur le Président,

Vous avez participé, en présence de mes collaborateurs, à une réunion de mise au point du dossier « Centre de Stockage des Déchets Ultimes » à Barbossi, le 21 Avril 2005, Salle Léonard de Vinci.

Au-delà de l'exercice de démocratie participative, vous avez noté ma détermination à refuser, sur la base d'une motion argumentée juridiquement, et votée à l'unanimité par mon équipe municipale, l'implantation de cet équipement sur le territoire communal.

Suite à mes interventions réitérées par écrit, je viens d'être destinataire d'un courrier, de mon ami Christian ESTROSI, Président du Conseil Général, que j'ai plaisir à vous adresser en copie.

Cet engagement du Département constitue un point important de l'instruction de ce dossier. Par conséquent, dans le droit fil d'une information citoyenne, je vous demande de bien vouloir informer l'ensemble des administrés que vous représentiez le 21 Avril 2005, de la teneur de cette missive.

Soyez assuré de ma vigilance pour protéger au mieux les intérêts de notre commune pour ce qui est du C.S.D.U. mais aussi pour d'autres dossiers tout aussi importants pour la protection de notre environnement.

Acceptez l'expression de mes sentiments les plus attachés à notre belle cité, à sa défense et à son intégrité balnéaire, touristique et résidentielle.

Bien Cordialement



Le Maire,
Vice-Président du Conseil Général
des Alpes-Maritimes

Henri LEROY